

# Dragage du port de Saint-Elme : les critiques refont surface

**La Seyne** Alors que s'achève la première semaine de juillet, l'opération de nettoyage n'est, elle, toujours pas bouclée. Résultat : la présence d'un énorme tas de sable et d'engins fait râler

Chaque année, c'est un rituel : le gestionnaire du port de Saint-Elme (antérieurement la ville ; la métropole TPM depuis deux ans) fait procéder à l'enlèvement des posidonies échouées et au curage du plan d'eau de Saint-Elme envahi par le sable. Une intervention qui est, classiquement, réalisée avant l'ouverture de la saison, afin de ne pas gêner l'activité autour du site. Cette année, la direction des ports de TPM avait indiqué que l'opération devait être bouclée le 28 juin, date à laquelle les engins devaient avoir quitté les lieux et le port retrouvé sa quiétude. Mais voilà...

« Le nettoyage du site dure plus longtemps que prévu en raison d'un souci technique rencontré par l'entreprise chargée du chantier. Une pièce de la grue a cassé, générant un retard », indique l'autorité portuaire.

Si les posidonies sont, à ce jour, évacuées (le gestionnaire indique avoir eu, « cette année, l'autorisation de les rejeter au large »), les engins et le gros tas de sable font tache dans le décor estival. Et, selon les services portuaires, ils devraient y rester au moins jusqu'en milieu de semaine prochaine. Une situation qui fait grincer des dents.

## « Les clients sont dérangés »

« Cela fait plus de deux mois que nous sommes gênés avec ça car les engins sont ici de-



**Selon l'autorité portuaire, ce gros tas, composé essentiellement du sable ramassé au fond de l'eau, devrait être évacué avant la fin de la semaine prochaine.** (Photo M.G.)

puis fin avril - début mai, indique M. Zanna, du restaurant La Terrasse du Port. Sur plus de 60 mètres, les places de parking sont indisponibles. On subit la présence de cet immense tas sous nos fenêtres, mais aussi de la pelleuse avec sa grande flèche devant le restaurant. Évidemment, cela dérange les clients. Sans parler de l'odeur, surtout quand ils ont retiré les posidonies. Les clients ne pouvaient plus s'installer en terrasse et beaucoup sont partis malgré les réservations. On supporte ça chaque année depuis plus de quinze ans. Et la Fête de la mer a été organisée dans ces conditions le week-end dernier... » Du côté du club de plongée, on n'apprécie pas franche-

ment non plus le fait que l'opération traîne en longueur : « Même si nous ne sommes pas directement gênés pour notre activité, il faut admettre que la présence du gros tas de sable et de la pelle mécanique n'est pas du meilleur effet en pleine saison. Les touristes ont l'impression d'arriver sur un chantier. Et ils ont bien du mal à stationner du fait du blocage des places de parking. Tout cela ne donne pas une bonne image de notre joli petit port ».

## Les pêcheurs gênés ?

Moins de griefs en revanche du côté des pêcheurs. Leur représentant, Didier Ranc, prud'homme de La Seyne, indique que « la situation actuelle n'est pas pénalisante

pour le travail des pêcheurs. C'est surtout l'hiver, lorsque le port est ensablé et que les bateaux touchent le fond quand ils rentrent que c'est très gênant pour nous ». Cela étant, le patron pêcheur reconnaît une certaine gêne liée à l'indisponibilité des places de stationnement. A cet égard, certains rappellent l'affichage, toujours présent sur les parkings, d'un arrêté municipal qui interdisait aux véhicules de stationner sur l'avenue de la Jetée à l'occasion de la Fête de la mer. Et ce, sous peine de contravention et d'enlèvement des véhicules... Des mesures qui, visiblement, ne s'appliquaient pas aux engins de chantier !

**M. G.**  
mguillon@nicematin.fr

## Le sable, de Mar Vivo à Saint-Elme

Chaque année, l'autorité en charge du port de Saint-Elme attend le dernier moment, avant la saison touristique, pour effectuer le curage. Et ce, car chaque coup de vent d'Est contrarie l'opération en rapportant sable et posidonies mortes. C'est, en fait, la même logique que pour le ré-engraissage de la plage de Mar Vivo, puisque c'est le sable de cette plage qui est apporté par les courants jusqu'au port de Saint-Elme. La nature en a encore donné une illustration toute récente : la semaine dernière, l'anse était pleine de particules portées par le courant, depuis Mar Vivo, vers l'Est. En clair : une partie du sable de carrière apporté fin juin sur la plage est déjà reparti en direction de Saint-Elme. Et... il doit y retourner, selon Didier Ranc : « Ce sable qui arrive à Saint-Elme n'est pas pollué. Certes il y a un peu d'algues mélangées avec, mais il n'y a pas de métaux lourds. Du coup, il peut très bien être réutilisé. Et moi je trouve qu'il faudrait le remettre à Mar Vivo. Pas directement sur la plage, mais devant, en contrebas, par un mètre de fond. Cela créerait un peu de turbidité temporaire, mais il faut laisser faire la nature : la mer va nettoyer le sable et le séparer des algues qu'il contient. Cela aurait le mérite de limiter, l'année suivante, l'apport coûteux de sable par camions sur Mar Vivo ».

## Divergences avec les usagers de la plage

Un point de vue qui ne convient pas aux usagers de la plage. Nombre d'entre eux se sont plaints de cette solution quand elle a été mise en œuvre par la ville. Jean-Paul, un habitué de la plage, rappelle en effet que « la plage a été réensablée deux fois avec ce sable venant de Saint-Elme, dans lequel on trouvait de tout, et notamment beaucoup de pierres. Donc, non merci, pas de ça devant la plage, là où les enfants barbotent et où les baigneurs marchent pour aller nager... ».

Pour sa part, l'autorité portuaire indique que le sable sorti du port de Saint-Elme « sera stocké en vue d'une réutilisation de type remblais ». Rappelons par ailleurs que les services de TPM planchent sur les résultats d'une étude de courantologie afin de préparer le chantier de reconfiguration du port de pêche en vue de limiter l'arrivée de sable et de posidonies lors de chaque largade.